

FRANCE

CONFÉRENCES POUR AMBULANCIERS ET DAMES INFIRMIÈRES

La Société française de la Croix rouge, répondant à des vœux formulés dans ses congrès annuels, vient d'ouvrir à Paris, le 30 mars, des conférences pour la formation d'ambulanciers et de dames infirmières. Le Conseil y admet les personnes présentées par les membres de la Société. Le programme de cet enseignement comporte, pour une première session, sept conférences dont voici le détail :

1. Séance d'ouverture.
2. Premiers soins à donner aux blessés, par le D^r Boinet.
3. Ambulances improvisées, par le D^r Riant.
4. Premiers soins à donner aux blessés, par le D^r Boinet.
5. Relèvement des blessés, par le D^r Planchon.
6. Transport des blessés par voitures et wagons A. Ellissen, par le D^r Planchon.
7. Législation et organisation de l'assistance volontaire, par le D^r Riant.

Une circulaire de la Société indique, dans les termes suivants, le champ complet de l'instruction qu'elle compte faire donner, et dont les premières conférences sus-mentionnées ne réalisent qu'une partie :

1° La législation de l'assistance volontaire et le règlement des fonctions de la société de secours en temps de guerre.

2° Les premiers soins à donner aux blessés ; — les pansements, l'application des premiers appareils.

3° La manœuvre du brancard ; — le relèvement et le transport des blessés ; — le chargement dans les voitures d'évacuation et le déchargement.

4° L'organisation et l'hygiène des hôpitaux temporaires et des ambulances improvisées.

Nous souhaitons bonne réussite à cet essai.